

24 jan 2025 -11:11

Avec Club No Abuse, les CPVS et les clubs unissent leurs forces pour une vie nocturne plus sûre

Faire la fête en toute sérénité, c'est l'essence même de la vie nocturne. Pour mettre en avant ce message, les Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) lancent ce 25 janvier l'initiative « Club No Abuse ». Une collaboration inédite avec trois lieux emblématiques de la nuit bruxelloise : le Mirano, l'AB et le Fuse. Ce soir-là, les trois clubs s'uniront sous un même nom pour promouvoir l'importance de dancefloors sûrs et inclusifs, et faire de ces espaces des « safe spaces ».



Sensibilisation

L'objectif de l'initiative « Club No Abuse » est de renforcer la visibilité des 10 CPVS dans le milieu de la nuit. « À travers la collaboration avec ces trois monuments de la nuit bruxelloise, nous souhaitons informer les fêtard·e·s, que les CPVS proposent gratuitement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, des soins médicaux et une aide psychologique aux victimes de violences sexuelles. Les boîtes de nuit jouent depuis longtemps un rôle dans la prévention et l'aide de première ligne, tout comme dans l'orientation rapide des victimes vers les services adéquats. Grâce à des actions marquantes comme celle-ci, les victimes trouvent encore plus facilement le chemin vers les CPVS. L'ensemble des acteurs s'accordent sur l'importance et la pertinence que le Gouvernement continue à travailler sur ces politiques et campagnes. Tout le monde a le droit de faire la fête. Et tout le monde a le droit d'être en sécurité, que l'on soit chez soi, en rue, ou en boîte de nuit. », souligne la Secrétaire d'État à l'Égalité des genres Marie-Colline Leroy.

Un engagement clair

« Club No Abuse » met également en lumière l'engagement des clubs bruxellois. Car le Mirano, l'Ancienne Belgique et le Fuse - comme beaucoup d'autres clubs - œuvrent au quotidien à créer une vie nocturne centrée sur le respect, le plaisir et l'inclusion. Grâce à une formation spécifique du personnel, des codes de conduite clairs et des accords bien définis, ces clubs s'engagent à offrir un environnement où tout le monde se sent bienvenu et en sécurité. Les trois clubs croient fermement en sa valeur ajoutée. Lorsque les CPVS ont frappé à la porte avec ce projet, ils ont immédiatement adhéré. Il traduit parfaitement ce que les clubs défendent : une vie nocturne où chacun·e peut se sentir bien et en sécurité.

3 clubs, 1 logo

Dans le cadre de cette collaboration, les clubs ont fusionné leurs logos en un seul concept et fait de leurs façades de véritables déclarations visuelles. Des affiches aux posts sur les réseaux sociaux, le même logo apparaît dans l'ensemble des communications. Une manière forte de montrer l'engagement commun des clubs à continuer d'œuvrer pour des sorties en club sûres pour toutes et tous.

Personnes de soutien

Les CPVS souhaitent ainsi souligner que faire la fête en toute sérénité est une responsabilité partagée. Faire attention les uns aux autres est à cet égard essentiel. Ce n'est pas seulement le rôle des clubs, mais aussi de toutes les personnes présentes : chacun·e de nous peut jouer un rôle en tant que personne de soutien. Le message des CPVS est clair : « Vous avez été victime de violences sexuelles ? Ou une victime se confie-t-elle à vous ? Sachez qu'une aide professionnelle est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans un CPVS ». Une telle collaboration démontre une fois de plus que faire la fête et prendre soin des autres vont de pair.

À propos des Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles

Les Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles offrent des soins multidisciplinaires aux victimes de violences sexuelles et des conseils aux personnes de soutien. Tous les soins sont proposés en un seul lieu par une équipe spécialement formée à cet effet.

Que peut vous offrir un CPVS ?

En tant que victime, vous pouvez vous y rendre pour recevoir des soins médicaux et psychologiques et pour permettre les prélèvements des traces de violences sexuelles. Si vous le souhaitez, vous pouvez également porter plainte auprès de la police.

Plus d'infos sur cpvs.belgium.be

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Place Victor Horta 40
1060 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Véronique De Baets
Contact de presse
+32 2 233 40 34
veronique.debaets@iefh.belgique.be

Aurore Couvreur
Contact presse
+3222071698
comm@igvm.belgie.be